



# BULLETIN D'INSCRIPTION

## L'UNION EUROPÉENNE ET LA PAIX : QUELLES AVANCÉES VERS UNE FÉDÉRATION EUROPÉENNE ?

*Inscription gratuite et obligatoire avant le 28 novembre 2017*

NOM : .....

Prénom : .....

Nationalité : .....

Date de naissance : .....

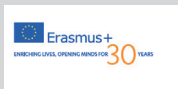
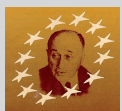
Titres et qualités : .....

Université ou autre institution de rattachement : .....

Adresse : .....

Téléphone : .....

- assistera à la **SESSION I : LA LIAISON DE L'UNION EUROPÉENNE AU(X) TERRITOIRE(S)**
- assistera à la **SESSION II : LE(S) TERRITOIRE(S) ET LE MARCHÉ SANS FRONTIÈRES INTÉRIEURES**
- assistera à la **SESSION III : LES ENJEUX TERRITORIAUX ET EXTRATERRITORIAUX DES POLITIQUES DE L'UNION EUROPÉENNE**
- assistera à la **table ronde**
- participera au **cocktail déjeunatoire du vendredi midi**



Avec le soutien d'Erasmus +  
Actions Jean Monnet,  
Programme de l'Union Européenne



## Journées Transfrontalières Jean Monnet à la MAISON DE ROBERT SCHUMAN Site Moselle Passion du Conseil Départemental



# PROGRAMME

## L'UNION EUROPÉENNE ET LES TERRITOIRES

### Colloque marquant l'Année anniversaire des Traités de Rome

**Judi 30 Novembre 2017 - Vendredi 1<sup>er</sup> décembre 2017**

En partenariat avec

Le GRALE (Groupement de Recherches sur l'Administration Locale en Europe)

Université Paris I, Panthéon-Sorbonne – CNRS

La MRSH (Maison de la Recherche en Sciences Humaines) de Caen -

Université Caen Normandie – CNRS

Le CRDFED (Centre de Recherche sur les Droits Fondamentaux et les Évolutions du Droit), Université Caen Normandie

Le CRDT (Centre de recherche Droit et Territoire), Université Reims Champagne-Ardenne

Sous la direction de Laurence POTVIN-SOLIS, Professeure à l'Université Caen Normandie, Chaire Jean Monnet, Responsable de la commission « Collectivités territoriales et Union européenne » du GRALE

Inscription gratuite obligatoire avant le 28 novembre 2017 auprès d'Elisabeth Feret  
mrsh.accueil@unicaen.fr / 00 33 (0)2 31 56 62 00  
maison-robert-schuman@moselle.fr / 00 33 (0)3 87 35 01 40



JEUDI APRÈS-MIDI 30 NOVEMBRE

13h45. Accueil des participants

14h00. Allocutions d'ouverture du Colloque, en présence de **Patrick Weiten**, Président du Conseil Départemental de la Moselle ou son Représentant

**Propos introductifs** : **Jean-Claude Nemery**, Professeur de droit public émérite de l'Université Reims Champagne-Ardenne, Ancien directeur du CRDT, Président du Conseil scientifique du GRALE

**Quel avenir pour l' « Europe des régions » face aux risques de fragmentation des États et de l'Union ?**

## SESSION I : LA LIAISON DE L'UNION EUROPÉENNE AU(X) TERRITOIRE(S)

Sous la présidence de **Jean-Claude Nemery**

Professeur de droit public émérite de l'Université Reims Champagne Ardenne, Ancien directeur du CRDT, Président du Conseil scientifique du GRALE

14h35–15h00. **Sébastien Platon**, Professeur de droit public à l'Université de Bordeaux, CRDEI/CEJMA  
**Les droits fondamentaux des collectivités territoriales en droit de l'Union européenne : aporie logique ou conséquence de l'intégration ?**

15h00–15h25. **Lydia Lebon**, Maître de conférences en droit public à l'Université Bordeaux Montaigne, SPH  
**La notion de « frontière flexible » dans l'Union européenne**

15h25–15h50. **Reine Wakote**, Maître de conférences en droit public à l'Université de Lorraine, IRENEE,  
**La différenciation territoriale dans les rapports entre l'Union européenne et les Outre-mer**

Débat : 20 minutes

Pause : 10 minutes

16h20–16h45. **Olivia Tambou**, Maître de conférences en droit public à l'Université Paris-Dauphine, PSL Research University, Cr2D  
**Quel(s) territoire(s) numérique(s) pour l'Union européenne ?**

16h45–17h10. **Pauline Corre**, Doctorante en droit public à l'Université Paris II, Panthéon-Assas, ancienne ATER à l'Université Paris I, Panthéon-Sorbonne, CDE, Centre de droit européen de Paris II  
**Territoire (s), solidarité et cohésion dans l'Union européenne**

Débat : 20 minutes

17h30. **Table ronde** sur l'Union européenne face au Brexit et aux mouvements indépendantistes

18h00. **Visite de la Maison de Robert Schuman**

VENDREDI MATIN 1<sup>ER</sup> DÉCEMBRE

## SESSION II : LE(S) TERRITOIRE(S) ET LE MARCHÉ SANS FRONTIÈRES INTÉRIEURES

Sous la présidence de **Serge Pugeault**

Professeur de droit public à l'Université Reims Champagne-Ardenne, Directeur du CRDT

9h00–9h25. **Denis Jouve**, Maître de conférences en droit public à l'Université Reims Champagne-Ardenne, CRDT

**Les aides d'Etat : outils de lutte contre les inégalités territoriales**

9h25–9h50. **Fabien Bottini**, Maître de conférences en droit public à l'Université du Havre, LexFEIM  
**Les conséquences territoriales du régime juridique européen des entreprises publiques**

9h50–10h15. **Frédérique Berrod**, Professeure de droit public à l'Université de Strasbourg, IEP, CEIE et **Louis Navé**, Doctorant en droit public à l'Université de Strasbourg, CEIE  
**La régionalisation empêche-t-elle le marché intérieur de l'énergie ?**

Débat : 20 minutes

Pause : 10 minutes

10h45–11h10. **Théodore Georgopoulos**, Maître de conférences en droit public à l'Université Reims Champagne-Ardenne, CRDT  
**Le territoire au sein de l'Union européenne comme identité et comme intérêt collectif : le paradigme des appellations d'origine**

11h10–11h35. **Jean-Luc Piotraut**, Maître de conférences en droit privé à l'Université de Lorraine, co-directeur de l'Institut François Géný  
**La territorialité des droits de propriété intellectuelle à l'épreuve de la construction européenne**

**Estelle Malavolti**, ENAC-TSE et **Frédéric Marty**, CNRS, Université Côte d'Azur  
**Aéroports secondaires et aides publiques : de la recherche de la cohésion des territoires à la concurrence fiscale ?** (communication associée)

Débat : 20 minutes

12h00. **Cocktail déjeunatoire et visite de la Maison de Robert Schuman**

VENDREDI APRÈS-MIDI 1<sup>ER</sup> DÉCEMBRE

## SESSION III : LES ENJEUX TERRITORIAUX ET EXTRATERRITORIAUX DES POLITIQUES DE L'UNION EUROPÉENNE

Sous la présidence de **François-Xavier Millet**

Professeur de droit public à l'Université des Antilles, Référendaire à la Cour de justice de l'Union européenne

14h15–14h40. **Grégory Godiveau**, Maître de conférences en droit public à l'Université Caen Normandie, CRDFED  
**Les effets territoriaux et extraterritoriaux du marché intérieur**

15h05–15h30. **Francesco Martucci**, Professeur de droit public à l'Université Paris II, Panthéon-Assas  
**La régulation des territoires dans la lutte contre le terrorisme**

15h30–15h55. **Laurence Potvin-Solis**, Professeure de droit public à l'Université Caen Normandie, CRDFED

**L'espace de liberté, de sécurité et de justice et les territoires : les enjeux de frontières des politiques européennes d'externalisation et de délocalisation**

Débat : 20 minutes

16h15. **Conclusions du colloque**



# L'UNION EUROPÉENNE ET LES TERRITOIRES

Ces Journées transfrontalières Jean Monnet des 30 novembre et 1<sup>er</sup> décembre 2017 à la Maison de Robert Schuman marquent l'année anniversaire de la signature des traités de Rome du 25 mars 1957 donnant naissance à la Communauté économique européenne (CEE) et à la Communauté européenne de l'énergie atomique (CEEA).

Cette année anniversaire est le moment d'un bilan sur la méthode communautaire promue par les pères fondateurs et sur les avancées et les reculs de la construction européenne. Avec le traité de Lisbonne, l'Union européenne succède à la Communauté européenne et acquiert la personnalité juridique. Or, les développements institutionnels et matériels et les élargissements à de nouveaux États membres se sont accompagnés d'une diversification des méthodes de la construction européenne et d'une promotion de la méthode intergouvernementale. L'objectif de ces Journées est de rapporter cette question de la diversification et de l'unité de l'Union et de ses politiques à celle du et des territoires de et dans l'Union.

La dialectique de progrès voulue pour la construction européenne allant de l'intégration économique et juridique vers l'intégration politique et la « Fédération européenne » telle qu'elle était pensée en 1957 sera ainsi revisitée à l'aune du thème de « l'Union européenne et les territoires ». Les territoires, thème cher aux Pères fondateurs de l'Europe communautaire, seront mis en rapport avec les interactions entre d'une part, les évolutions institutionnelles et les progrès des politiques et du droit de l'Union et d'autre part, la perception du pouvoir politique dans l'Union qui en conditionne la réception par les citoyens et la légitimité démocratique. Les travaux permettront de réfléchir aux défis de la relation de l'Union européenne au(x) territoire(s) et aux enjeux que représentent les élargissements successifs, les intégrations différenciées et une certaine fragmentation. Il s'agira, sur la base des enseignements tirés des soixante années passées, de s'interroger sur le futur de l'Union européenne et sur ses fondations mêmes, à l'heure des scénarios du Livre blanc sur l'avenir de l'Union européenne à l'horizon 2025. Les incidences et les incertitudes créées par le Brexit et par les mouvements indépendantistes tels qu'ils se manifestent tout particulièrement en Écosse ou en Catalogne, tiendront une place centrale dans ces journées d'études, car elles intéressent les fondements mêmes de la construction européenne, l'appartenance à l'Union, ses valeurs originelles et « ses » frontières.

Les travaux seront articulés autour de trois sessions visant à s'interroger sur les fondations de l'Union européenne et sur ses méthodes ainsi que sur leur projection dans l'avenir à l'aune de la question territoriale : La liaison de l'Union européenne au(x) territoire(x) (session I) ; Le(s) territoire(s) et le marché sans frontières intérieures (session II) ; Les enjeux territoriaux et extraterritoriaux des politiques de l'Union européenne (session III).

Ces Journées transfrontalières Jean Monnet des 30 novembre et 1<sup>er</sup> décembre 2017 à la Maison de Robert Schuman marquent l'année anniversaire de la signature des traités de Rome du 25 mars 1957 donnant naissance à la Communauté économique européenne (CEE) et à la Communauté européenne de l'énergie atomique (CEEA).

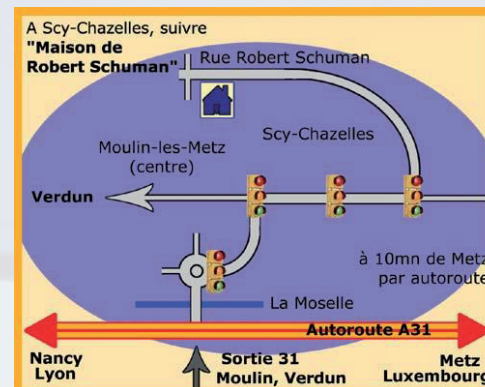
Cette année anniversaire est le moment d'un bilan sur la méthode communautaire promue par les pères fondateurs et sur les avancées et les reculs de la construction européenne. Avec le traité de Lisbonne, l'Union européenne succède à la Communauté européenne et acquiert la personnalité juridique. Or, les développements institutionnels et matériels et les élargissements à de nouveaux États membres se sont accompagnés d'une diversification des méthodes de la construction européenne et d'une promotion de la méthode intergouvernementale. L'objectif de

ces Journées est de rapporter cette question de la diversification et de l'unité de l'Union et de ses politiques à celle du et des territoires de et dans l'Union.

La dialectique de progrès voulue pour la construction européenne allant de l'intégration économique et juridique vers l'intégration politique et la « Fédération européenne » telle qu'elle était pensée en 1957 sera ainsi revisitée à l'aune du thème de « l'Union européenne et les territoires ». Les territoires, thème cher aux Pères fondateurs de l'Europe communautaire, seront mis en rapport avec les interactions entre d'une part, les évolutions institutionnelles et les progrès des politiques et du droit de l'Union et d'autre part, la perception du pouvoir politique dans l'Union qui en conditionne la réception par les citoyens et la légitimité démocratique. Les travaux permettront de réfléchir aux défis de la relation de l'Union européenne au(x) territoire(s) et aux enjeux que représentent les élargissements successifs, les intégrations différenciées et une certaine fragmentation. Il s'agira, sur la base des enseignements tirés des soixante années passées, de s'interroger sur le futur de l'Union européenne et sur ses fondations mêmes, à l'heure des scénarios du Livre blanc sur l'avenir de l'Union européenne à l'horizon 2025. Les incidences et les incertitudes créées par le Brexit et par les mouvements indépendantistes tels qu'ils se manifestent tout particulièrement en Écosse ou en Catalogne, tiendront une place centrale dans ces journées d'études, car elles intéressent les fondements mêmes de la construction européenne, l'appartenance à l'Union, ses valeurs originelles et « ses » frontières.

Les travaux seront articulés autour de trois sessions visant à s'interroger sur les fondations de l'Union européenne et sur ses méthodes ainsi que sur leur projection dans l'avenir à l'aune de la question territoriale : La liaison de l'Union européenne au(x) territoire(x) (session I) ; Le(s) territoire(s) et le marché sans frontières intérieures (session II) ; Les enjeux territoriaux et extraterritoriaux des politiques de l'Union européenne (session III).

**Informations et inscriptions :** [mrsh.accueil@unicaen.fr](mailto:mrsh.accueil@unicaen.fr) / 00 33 (0)2 31 56 62 00  
[maison-robert-schuman@moselle.fr](mailto:maison-robert-schuman@moselle.fr) / 00 33 (0)3 87 35 01 40  
**Contact scientifique :** [laurence.potvin-solis@unicaen.fr](mailto:laurence.potvin-solis@unicaen.fr)



**MAISON DE ROBERT SCHUMAN**  
**8 Rue Robert Schuman, 57160 Scy-Chazelles**